

Alain Guillou

25 rue des Fresches
44410 Herbignac
Tel. : 06 14 83 93 18

Le Croisic, le 13/11/2004

aux « juges » :

Lataste	TGI St Pierre
Dain	TGI 75014
Faissolle	TGI St Pierre
Lestrat	TGI St Nazaire

Copies :

Plusieurs milliers de contacts professionnels ou privés et à:
M. Jacques Chirac Président de la République
M. Bernard Stasi Président de la commission de lutte contre les discriminations
M. Le Préfet 44 et CLI
Mme Marie José Roig Ministre de la famille

Presse française et internationale
Associations concernées
Mise en circulation sur Internet et diffusion en chaîne

Objet :

DénonciationS NON CALOMNIEUSES,
Ordre de démissions,
Exigences de cessation immédiate d'un lynchage technocratique,
Protestation contre l'arrêt de Cassation Lejeune 93 acte judiciaire mercantile et anti-républicain

Ref: 5978 / 5536 *ce document comporte 12 pages*

Madame, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint plusieurs documents vous concernant.
Par la présente je vous accuse de perversité et de malhonnêteté professionnelle en réunion sous couvert de fonctions judiciaires,
Et je vous accuse d'abandon de la famille des humains civilisés.
Explications au cas par cas des noms cités ci-dessus :

LATASTE

Il y a quelques années déjà, années de souffrance pour moi et de planque pour vous, alors que vous vous reconnaissiez ma précarité par un jugement m'accordant l'aide juridictionnelle, vous m'avez condamné en mon absence à payer 11.000 francs mensuels de « pension alimentaire » pour mon ex-épouse et ma fille Melody, raptée au loin par sa mère. Ceci se passait le 7 décembre 1998 à St Pierre de la Réunion d'où pour multiplier les procédures juteuses vous avez lancé une commission rogatoire que vous saviez totalement inutile puisque ordonnée après que vous ayez pris votre jugement sans m'avoir entendu.

Vous avez utilisé un faux témoignage m'accusant de violences extrêmes, de tentatives de meurtres répétées pendant une dizaine d'années sur les personnes de ma fille unique et de sa maman. Vous avez utilisé ce document pour légaliser le rapt à l'autre bout du monde pendant quatre ans d'une enfant par sa maman malade entre autre de l'alcool.

Comme d'habitude chez vos pairs vous allez vous réfugier dans le prétexte qu'un jugement est incontestable et qu'il doit être accepté même en cas d'erreur humaine. Or vous n'avez pas commis d'erreur, mais un acte volontairement bâclé, volontairement discriminatoire, volontairement abusif.

Je récuse votre « jugement » et je condamne votre coupable malhonnêteté!

Par cet acte pervers vous m'avez criblé de dettes, m'empêchant au quotidien de m'occuper de ma fille Melody dont vous avez violé impunément tous les droits, mais surtout méprisé les besoins.

Par cet acte – qui, je le répète, ne peut être que celui d'un voyou -, vous m'avez confisqué le droit d'exercer mes responsabilités humaines fondamentales, vous m'avez progressivement exclu de la vie sociale en me condamnant à vivre du RMI puisque je suis saisi intégralement dès que je gagne de l'argent.

Quand je dis « vivre du RMI », je précise que c'est la seule source de revenus que vos huissiers, véritables bombardiers techniques des dictatures judiciaires, ne peuvent me saisir.

Sachant parfaitement que les dettes de pensions alimentaires sont irréversibles même en commission de surendettement, vous m'avez privé du droit élémentaire au travail puisque ces huissiers me volent l'intégralité des sommes d'argent qui me sont dues.

Vous m'avez enlevé tout droit d'exister et vous avez violé mes droits élémentaires d'homme libre, de père responsable, de citoyen d'un pays qui, en cautionnant vos errements irresponsables, s'enfoncé dans la loi de la dictature judiciaire. Vous avez fait de ma vie un enfer.

Pour moi, vous êtes aussi dangereux qu'un pédophile : **vous êtes un pédoclaste et un paternoclaste**. Vous détruisez des destinées infantiles et adultes pour maintenir votre pouvoir abusif et intrusif, violant les lois élémentaires de la vie civilisée comme celles de la république.

Combien de vies avez vous ainsi lacérées et détruites par vos décisions de technocrates irresponsables? Vous êtes donc aussi nuisible qu'une certaine Teller, Chef de bureau des Affaires Civiles et du Sceaux, ex-JAF, qui se targua n'avoir eu aucun état d'âme en constatant que sa dernière décision de juge aux affaires familiales avait entraîné un meurtre et un suicide !

Combien de bon pères de famille se sont suicidés à cause de vos décisions « **débiles barbares et dignes d'une république bananière** » ? (je cite ici le jugement du juge Dain votre complice dont il sera question ci-dessous).

Combien de pères de famille avez vous précipité dans la spirale des exclusions ?

A cause de vous et de vos complices, Lataste, scribouillard minable dans bureau minable, j'ai failli, désespéré, perdre la vie, étant acculé au suicide. J'ai été interrompu par un hasard extraordinaire : un gamin que j'avais hébergé me téléphona à 2 heures du matin alors que j'étais déjà dehors en train de refermer la porte pour aller me jeter en voiture du haut des falaises du Croisic « *Alain je t'appelle pour te dire que je viens de passer deux ans sans donner de nouvelles mais à regarder ton site Internet et à rêver sur tes photos. J'ai trouvé ainsi la force de lutter et de survivre à un cancer de l'estomac. Merci !* » ...

Lataste, à cause de vous et de vos complices, j'ai failli devenir terroriste en février 2001. J'ai résisté longtemps à l'idée monstrueuse de foncer à pleine vitesse dans une marée noire de juges s'exhibant à Paris lors d'une manifestation illégale mais curieusement pas interdite. Je noterai des interviews entendus à cette époque les paroles de vos copains qui, prétextant une surcharge de travail, se qualifiaient eux-mêmes très justement de « **juges d'abattage familial** »... JAF ...

A cause de vous je ne dors presque plus et je me lève tous les matins avec une pensée de profond dégoût contre le lobby qui vous protège et qui participe activement à détruire des liens humains fondamentaux dans ce pays.

Parce que vous m'avez empêché d'accomplir un devoir sacré : celui de d'aider la mère de ma fille, la femme que j'aimais, qui était malade de l'alcool, qui avait besoin d'être aidée mais que vous et vos complices avez froidement instrumentalisée en pleine connaissance de cause, transformant son amour en haine irréversible contre la personne qu'elle aimait le plus au monde ; parce que vous avez détruit ma vie, parce que vous m'empêchez d'élever ma fille comme j'en ai le droit le plus strict, je vous affirme que vous êtes un sale type, un triste conformiste comme toutes les sociétés en connaissent.

Mes propos, qu'on pourrait analyser en première lecture comme très violents, ne sont en fait que le miroir de la violence que je subis et qu'a subi ma famille. La mère de ma fille a failli mourir elle aussi à la Réunion. Si, par une chance extraordinaire, je n'avais pas deviné qu'elle était en danger grave et si je n'avais réussi à la faire retrouver perdue quelque part dans cette île, abandonnant la vie, ne pesant plus que 32 kg, sauvée in-extremis.

A ceux qui voudraient ne pas comprendre mes propos, je confirme ici que les tortures physiques qu'il m'est arrivé d'endurer dans mon existence sont plus supportables. Je confirme qu'il serait plus « humain » de loger une balle dans la tête de tous ces pères que vous torturez plutôt que de leur faire subir années après années ce lynchage technocratique indécent et la privation de tous leurs droits élémentaires.

La violence morale et institutionnelle que vous infligez n'est qu'une suite historique. Vos pairs collaboraient déjà pendant la dernière guerre avec un pouvoir indigne. Ils appliquaient les lois vichystes, fermant les yeux devant le sort des innocents sélectionnés, détruisant les familles françaises en fonction des critères discriminatoires d'alors. Aujourd'hui sans que votre institution n'ait demandé pardon au peuple français, vous continuez à détruire les familles de ce pays en violant ses lois en toute impunité pour complaire à l'idéologie ambiante et au lobby des divorcistes féministes, plus attachés à contempler leur portefeuille d'actions qu'à regarder les dégâts humains qu'ils engendrent.

Lataste, **je vous juge** : vous êtes coupable et dangereux pour la société !

J'exige de votre part dans les plus brefs délais la copie de votre lettre de démission documentée adressée à votre ministère de tutelle.

DAIN ,

Tout ce qui est écrit ci-dessus, vous concerne et s'applique à vous également. Vous le comprenez et vous êtes entièrement complice et plus pervers encore, bien que différemment, que votre comparse Lataste.

Convoqué en commission rogatoire, j'étais cet innocent croyant encore en votre justice je vous disais :

« Je ne peux être entendu je n'ai pas d'avocat et je ne peux me défendre »

Noyé dans vos arcanes technocratiques débiles, j'invoquai le fait que l'aide juridictionnelle m'était accordée à La Réunion et non pas à Saint Nazaire lieu de ma résidence et que l'avocat désigné Lari Fou Saïd s'en fichait complètement refusant de me parler au téléphone prétextant que rien ne lui prouvait que j'étais son client ! Parfaitement conscient que cette situation scellait mon destin vous m'avez répondu :

« C'est votre droit le plus strict »

et puis vous m'avez dit voulant prendre l'air sympa pour mieux m'endormir :

« oui j'ai vu votre dossier, ce jugement est débile, barbare et digne d'une république bananière ! »

Vous vous êtes alors arrangé pour que la Valtout, avocate associée au « bâtonnier » Amigues me téléphone pour me dire qu'elle prenait gratuitement à charge ma défense.

La première chose qu'Amigues me dit fut:

« on veut bien vous défendre mais surtout évitez de nous téléphoner. Il ne faut pas que ça nous coûte de l'argent »

De son côté, la Valtout, habituée aux conséquences affreuses que sa pratique et celle de ses copains entraîne, m'annonça froidement :

« de toute façon renoncez à votre fille vous ne la reverrez jamais ! »

Ces deux là non plus n'ont aucune déontologie : le portefeuille, avant tout, et les grands airs pour paupériser et exploiter les familles !

« ce n'est pas pour rien que vous allez rencontrer Christopher Forbes milliardaire ! Nous ne voulons être ni dupes ni dupés » autres propos écrit par cette Valtout à la cupidité indécente, fantasmant sans retenue sur des flots d'argent de mes amis américains tombant dans son escarcelle ...

De toutes façons vous saviez parfaitement qu'en France, un avocat peut se substituer complètement à son client même à l'encontre de sa volonté, sans que ce dernier ne puisse exercer aucun recours. Le client signe donc un chèque en blanc sur sa vie à ces gens sans scrupules. Ce qui vous arrangeait bien.

Des années plus tard j'ai compris la signification de cet accent très particulier dans votre voix. Vous étiez littéralement en train de jouir du spectacle d'un « mouton » innocent que vous « égorgiez ». Vous m'avez délibérément piégé sachant parfaitement que la Valtout allait seulement faire semblant de me défendre.

Vous m'avez dit :

« cette commission rogatoire est de toute façon inutile puisque je ne suis qu'une boîte à lettres et que la décision est déjà prise ! »

Vous avez formellement reconnu qu'il y avait une erreur grave. La Valtout gratuite, comédienne de métier comme tant d'avocats divorcistes, assistait sans sourciller à cette mascarade.

En tant que juge aux affaires familiales, mais pour citer vos comparses, **« juge d'abattage familial »** avant tout vous compreniez parfaitement l'ampleur de ce qui se jouait et que vous aviez le devoir sacré de corriger.

Vous aviez surtout le devoir humain de traduire devant une commission disciplinaire la malhonnêteté évidente d'un confrère, violant les lois républicaines, en train de détruire des vies humaines pour faire marcher la juteuse machine à concasser les parents.

Par ailleurs, je vous demande de m'expliquer pourquoi vous m'aviez imposé en audience la présence de ce jeune homme habillé de noir, silencieusement assis dans un coin de votre bureau. Votre prétexte d'un soit disant apprenti juge ne tenait pas la route....

Ce gamin, à son âge, ne connaissant rien de la vie. Plus noir et plus sinistre qu'un croque-mort à la différence que son regard noir lui aussi était loin d'exprimer la compassion des employés funéraires. Il répondit à mon bonjour et à mon sourire d'innocent par un masque de haine silencieuse spontanée ... brutale ... sinistre ...

Des musulmans que j'ai rencontré par hasard au cours d'un de mes reportages en Egypte et qui finalement m'avouèrent être des islamistes intégristes activistes de la pire espèce étaient plus humains, souriants et respectueux des règles élémentaires de la bienséance et de l'hospitalité ! eux au moins ont respecté Melody qui m'accompagnait !

Même à Berlin, sur les miradors du mur que j'ai survolé côté Est, réalisant un reportage dans un hélicoptère américain, deux ans avant sa destruction, les vopos me répondaient à l'acte le plus spontané qui soit : le sourire.

Arrêté en Pologne en pleine guerre froide avec pourtant dans la poche les films d'un reportage qui m'aurait valu le goulag, les agents du SB (KGB polonais) furent eux aussi plus sympathiques et moins menaçants.

Les fonctionnaires de la justice sensés aider les familles n'ont pas cette courtoisie. Cette caricature de « jugeaillon » en herbe voulant se donner des airs aussi noirs que votre sinistre simulacre de justice n'était-il pas là plutôt pour vous offrir une mutation accompagnée d'une promotion ?

Je vous demande donc ici de m'expliquer également pourquoi vous avez été muté au TGI du 14^{ème} (ou du 8^{ème}) arrondissement de Paris ? Pourquoi laissez-vous dans votre sillage sur toute la place de Saint Nazaire et même chez vos comparses auxiliaires de justice un tel climat de haine unanime à votre égard ? Ne seriez-vous pas par hasard coupable d'actes de violence en privé ?

Dain, pour ma part et pour ce que je connais de vous, de la même manière et pour les mêmes raisons que pour Lataste **je vous juge complice et coupable de tentative de réduction à néant de ma personne.**

J'exige donc dans les plus brefs délais la copie de votre lettre de démission documentée adressée à votre ministère de tutelle.

FAISOLLE

Le 24 mars 2000 vous avez transformé une somme de 11.000 francs mensuels illégalement allouée pendant des mois à mon ex – épouse en la somme de 2.000 francs mensuels de pension alimentaire pour ma fille Melody.

Vous avez volontairement occulté une fois de plus le jugement d'aide juridictionnelle qui confirmait mon incapacité à payer ces dettes de pensions alimentaire exorbitantes.

Vous ne pouviez ignorer ma précarité puisque vous mentionnez ce jugement d'aide juridictionnelle dans votre jugement de divorce. Vous aviez aussi sous les yeux un document faisant état de ma situation de RMIste.

Tout comme Lataste et l'ensemble des JAF, vous disposez de surcroît d'un accès immédiat à cette base de donnée des impôts et des services sociaux qui recense les revenus et le patrimoine de tous les français. Ce qui ne vous empêche pas de faire semblant d'ignorer leurs revenus ... Expliquez moi maintenant comment vous avez calculé que je pouvais payer de telles sommes !

Seul un demeuré de la pire espèce pourrait tenter ainsi de tondre un œuf... à moins d'être analphabète ... N'étant pas demeuré, mais au contraire presque aussi rusé qu'un avocat divorciste, vous n'avez aucune circonstance atténuante.

Comble de perversité technocratique, vous avez prétexté ma pathétique action en appel pour rendre caduque la décision de Lataste du 7 décembre 1998 tout en prenant soin de bien confirmer que les sommes accumulées n'étaient pas caduques mais restait dues.

Vous étiez parfaitement conscient de ma détresse et de mon incapacité matérielle à me déplacer de mon lieu de résidence en Métropole à l'île de La Réunion située à l'autre bout du monde pour complaire à votre logique technocratique indécente.

Faisolle, n'ignorant rien de ma situation, vous avez de surcroît en Septembre 2000 porté un jugement me condamnant à 4 mois de prison prétextant un abandon de famille sachant parfaitement qu'il n'en était rien puisque comble de perversité c'est vous qui avez légalisé le rapt de ma fille Melody par sa maman malade de l'alcool, et c'est moi qui fut abandonné.

Vous avez pour cela **utilisé de nombreux faux témoignages** se contredisant ainsi que ceux de deux femmes médecins qui furent d'ailleurs blâmées au Conseil National de l'Ordre des Médecins pour les certificats médicaux de complaisance, ouvertement, très visiblement malhonnêtes, et que vous avez également utilisé pour me discriminer.

Vous m'avez condamné au règlement immédiat des sommes prétendument dues et vous me faites maintenant harceler pour le règlement d'amendes infligées toujours sous prétexte d'abandon de famille alors qu'à ce jour, à cause de la monstruosité de vos décisions, j'arrive tout juste à nourrir ma fille qui vit avec moi depuis plusieurs années contre vos décisions et après sa fugue.

Faissole, pire encore, vous avez utilisé tout comme Lataste ce témoignage sordide cousu de fils blancs écrit dans un premier temps en France par le cousin de mon ex-épouse et ensuite modifié pour les besoins de la cause dans une deuxième partie, complément écrit en Pologne.

Ce document m'accusait de tentatives de meurtre et de violences physiques extrêmes répétées pendant une dizaine d'années sur les personnes de mon épouse et de ma fille.

Faissole vous aussi vous avez utilisé ce document pour légaliser un rapt d'enfant à l'autre bout du monde afin de complaire à l'idéologie féministe intégriste et mercantile du lobby judiciaire qui vous nourrit. Vous avez volontairement occulté les termes concernant les violences et les tentatives de meurtres mentionnées dans ce document, sûr de vous, sûr de me voir disparaître dans l'exclusion sociale contre laquelle je lutte depuis.

Faissole, vous saviez parfaitement que les termes de ce document ridicule étaient contradictoires, raison pour laquelle vous ne pouviez pas me faire inculper pour tentative de meurtre. Ca ne vous a pas empêché d'utiliser sans sourciller ce qui de toute évidence est un faux témoignage pour priver une enfant innocente de son papa pendant quatre longues années.

Pire encore vous étiez parfaitement au courant de l'instrumentalisation qu'elle subissait et surtout des dangers qu'elle encourait (je cite ici les cartes à caractère sexuel incitatif - pièces versées au dossier - envoyées par un pervers à Melody quand elle avait moins de 10 ans et dont la présence permanente à l'île de la Réunion auprès de ma fille était jugée dangereuse par des psychiatres spécialistes de l'enfance maltraitée. Vous aviez plusieurs rapports et des signalements de sources différentes sous les yeux).

Faissole, vous êtes donc entièrement complice de ces gens là ! C'est vous qui méritez la prison, et non moi ! De quel droit osez-vous ?

Vous avez trahi l'obligation d'honnêteté qu'impose votre fonction. Vous êtes de ce genre de lâche qui s'amuse à lacérer la vie des gens à coups de crayon bien à l'abri derrière son bureau dans un bunker que vous osez qualifier de « lieu de justice ».

Vous avez privé ma fille de ses droits les plus élémentaires d'enfant innocent. Vous avez contribué activement à mettre non seulement son avenir, son éducation mais aussi sa vie gravement en danger à plusieurs reprises .

Ma fille vit avec moi depuis Juillet 2001 après s'être évadée toute seule de l'autre bout du monde, du sud de l'Océan Indien, pour fuir des sévices qu'elle y subissait. Sans cette évasion et à cause de vos actions dévoyées, de votre complicité directe, Melody serait aujourd'hui délinquante, droguée, alcoolique et probablement l'objet de toutes les dérives organisées dans votre île.

Vous m'avez empêché sciemment, froidement, délibérément d'exercer mes responsabilités parentales et vous m'avez condamné ensuite pour abandon de famille.

Vous m'avez condamné sans même m'entendre ni me connaître simplement parce que je suis un père responsable. Vous n'avez pas le droit de prétexter une erreur soit disant humaine car vous ne vous comportez plus en être humain civilisé.

Vous n'avez pas le droit d'utiliser votre crayon comme un scalpel pour saccager la vie des gens.

Je vous ai cité dans une plainte au pénal qui s'est noyée à jamais dans vos stratégies corporatistes.

J'ai également porté plainte en vain contre le document du cousin (voir ci-dessous au paragraphe concernant la Lestrat).

Faissolle, de la même manière et pour les mêmes raisons que Lataste **je vous juge complice et coupable.**

Vous êtes un danger pour la société ! Vous n'êtes même plus capable d'avoir honte pour le mal que vous faites !

J'exige dans les plus brefs délais la copie de votre lettre de démission adressée à votre ministère de tutelle.

LESTRAT,

Vous m'avez convoqué dans votre bureau en réponse à ma plainte contre le document du cousin.

Non seulement vous avez failli volontairement à votre devoir mais vous m'avez froidement bafoué.

A bout de souffle, ayant tout perdu, subissant heures après heures, jours après jours, années après années ce harcèlement judiciaire, véritable lynchage psychologique et moral, j'étais en train de craquer comme tout être humain pourrait le faire dans ces circonstances. Dans cet état de choc psycho-affectif je suis sorti précipitamment de l'audience pour ne pas vomir sur votre bureau et pour retrouver mon calme.

Je vous ai trouvé à mon retour, pouffant avec votre greffière vous moquant ouvertement de ma détresse. La greffière peut-être un peu moins « barrée » que vous profita quant à elle de son écran pour camoufler ce plaisir partagé.

Je n'ai rien trouvé d'autre sur l'instant que de vous parler des photos d'Eric Tabarly accrochées sur votre mur. C'est un homme que j'ai connu et rencontré à plusieurs reprises. Je l'ai photographié pour le magazine Paris Match. Il représentait des vraies valeurs humaines et morales. Je n'ai bizarrement trouvé rien d'autre que de vous offrir des photos en réponse à votre stupidité et pour lesquels vous n'avez même pas eu la correction élémentaire de me remercier. Ceci m'évita de vous dire précipitamment et avec haine ce que je vous écrit maintenant, dans le calme, avec recul et avec la plus grande détermination.

Vous vous êtes empressée de profiter de ma détresse profonde, de l'état de choc dans lequel j'étais pour me faire signer des documents dont je ne connais pas toujours pas la teneur. Les larmes m'empêchaient de les lire.

Vous m'avez froidement débouté de ma plainte en vous déclarant incompétente au motif que le témoignage du cousin était signé en Pologne.

Non seulement il était signé en France, mais surtout la « justice » l'avait déjà utilisé ! validé dans les jugements de Lataste et Faissolle pour légaliser un rapt d'enfant mais sans tenir compte du principal qui lui ne tenait pas la route : des accusations de tentatives de meurtre mensongères. Ce document comporte entre autres extravagances plusieurs éléments contradictoires qui le rendent caduque. Ces mensonges sont confirmés par Melody dans une lettre écrite quand elle avait 13,5 ans et dans laquelle elle dénonce très clairement la mauvaise foi de Lataste et de ses complices.

Par votre comportement odieux vous avez bafoué un père en pleine détresse... La nuit suivant ces faits, l'appel téléphonique miraculeux mentionné ci-dessus me détourna d'un acte irrémédiable.

A cause de vous, du déni de justice que vous m'avez fait subir, j'ai failli mettre fin à ma vie et j'ai surtout passé les jours suivants avec l'horrible idée de vengeance sur vos comparses défilant illégalement à Paris. Vous êtes de cette race de technocrates indécents et foncièrement malhonnêtes qui prétexte comme vous me l'aviez mentionné vouloir faire le bien et redresser les torts. La lâcheté professionnelle devant l'injustice flagrante n'est pas le bon chemin à cet effet.

Vous aviez le pouvoir d'arrêter ce que je qualifie ici de véritable « fatouah judiciaire ». Vous n'avez rien fait. Bien au contraire vous l'avez aggravée.

De la même manière et pour les mêmes raisons que Lataste, Dain et Faissolle **je vous juge complice et coupable.**

Vous êtes un danger pour la société ! Vous devriez avoir honte ! J'exige de votre part dans les plus brefs délais la copie de votre lettre de démission adressée à votre ministère de tutelle.

Par ailleurs, rien ne vous autorise à vous prévaloir dans votre travail dévoyé des valeurs de l'homme profondément honnête qu'était Eric Tabarly. En conséquence, vous devez ôter les photos de cet honnête homme de votre bureau . Vous déshonorez son souvenir en utilisant ainsi la moralité exemplaire de son image à votre profit.

Pour conclure :

Je dénonce par la présente vos violations flagrantes des articles 1 et 55 de la Constitution.

Je dénonce ici la violation de la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE) dont chacun connaît son autorité supérieure aux lois et tout particulièrement à l'arrêt de cassation Lejeune 93 qui doit être interdit puisque vous savez parfaitement qu'il est anti-républicain.

Je dénonce la violation de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Voici pour le contexte général permettant de telles exactions.

Mais en particulier : j'accuse la Cour d'appel de Saint Denis de la Réunion de s'être rendue complice de cette parodie de « justice » que je qualifie ici formellement d'acte de racket en réunion (le mot *en meute* serait plus approprié) parce qu'elle a confirmé en pleine connaissance de cause qu'un RMIste, doit payer des sommes insensées à son ex-épouse alors que vous aviez reconnu de surcroît à plusieurs reprises ma précarité financière par jugements d'aide juridictionnelle !

Aujourd'hui parce que je sais ce que vous représentez, je ne pourrai plus jamais faire appel à votre organisation para-mafieuse et mercantile . J'ai donc refusé récemment de poursuivre en appel une plainte pour vol de droits d'auteur. Votre « justice » est malhonnête. Elle est effrayante. Elle est pernicieuse car vous déguisez le caractère hideux et totalitaire de vos agissements derrière l'image du bien et de la loi que vous violez pourtant impunément.

Je ne peux pas non plus faire appel à cette « justice » *débile* et dévoyée pour régler un problème de succession, l'héritage de mon père ayant été détourné en Suisse. Chaque français qui s'adresse à vous est en danger, et il en meure beaucoup trop, au sortir des « chambres familiales ». Je n'accepterai de discuter avec un quelconque représentant de votre mascarade que lorsque vous respecterez les lois républicaines et précisément la CIDE, mais aussi et surtout quand j'aurai reçu en préalable la copie de **vos lettres de démission, seul acte républicain pour lequel vous restez compétents.**

Vous et vos comparses faites semblant de ne pas comprendre la frayeur montante du peuple qui, de jour en jour, de plus en plus excédé, vous agresse ou incendie vos tribunaux. Comble du culot, **Barella** votre gourou parleur, bien propre sur son visage, pleurniche dans les Media parce que l'apparat, le décorum ou la hauteur d'une estrade ne suffit plus à vous faire respecter, à tel point qu'il demande la protection des forces de l'ordre ! Il ne fait que confirmer par ses propos qu'il suffirait à 24 ans, ne connaissant rien de la vie, étant totalement irresponsable ou presque, de se déclarer juge pour être respecté.

Il ne fait que vouloir faire croire que le respect s'impose. Or ce respect là se mérite, il ne s'impose pas ! Je ne vous respecte pas, puisque vous vous n'êtes plus respectables. Vous ne faites pas autorité, vous n'êtes qu'autoritaristes, vous imposant par la force !

Les dégâts directs et collatéraux que vous infligez à la société sont énormes. Le public en est de plus en plus conscient. Qui sème le vent récolte la tempête. Ce ne sont pas vos gesticulations médiatiques grandiloquantes qui changeront les choses.

Certes, vous tentez de camoufler le nombre absolument incroyable des affaires judiciaires pourries, dont une partie transparaît dans les médias, comme à Outreau infime partie de la face visible de l'iceberg. Les simulacres de demandes de pardon n'ont lieu en toute dernière extrémité que quand le scandale a été suffisamment médiatisé, mais pas pour les atteintes ordinaires à la vie, à l'honneur et la dignité des parents.

Combien de mutations avec promotions pour ces juges coupables d'actes illégaux responsables de morts ? Combien de retraites dorées sous le prétexte minimisé qu'ils ont copiné avec des politiciens ou des réseaux occultes, comme dans le Sud de la France ? Combien de mises à *mi-temps thérapeutique* pour ces juges qui se masturbent publiquement sur leur lieu de travail ? de qui se moque t-on ? Le justiciable jugé par ce « *branleur* » d'Angoulême s'en branle t-il lui aussi ? Que deviennent le juge et ses complices photographes amateurs de jeunes filles mineures ?

Vous vous permettez de condamner froidement des médecins, ou des maires honnêtes, qui font des erreurs involontaires (et sans aucun doute humaines elles) mais vous vous empressez de valoriser par des récompenses les agissements volontairement dévoyés de trop nombreux irresponsables d'entre vous.

Ne croyez surtout pas que vos manigances et vos intimidations technocratiques habituelles me feront taire et changer d'avis. Mauvaise nouvelle pour vous, je n'ai pas encore commis l'irréparable, je ne suis pas devenu terroriste et je suis de plus allergique à l'alcool !

Vous aurez beau m'envoyer vos huissiers, me jeter dans la rue comme vous êtes en train de le faire, vous ne me ferez pas taire. Pour cela il vous faudra terminer l'euthanasie que vous avez tenté d'exercer contre moi avec vos techniques malhonnêtes et mercantiles. Peut-être me « suiciderai-je » avec une balle de gros calibre dans la tête ... et puis celle ci ne suffisant pas je m'en collerai une autre sur le côté un instant plus tard, celle là bien rouillée pour être sûr que le tétanos l'emportera...

Sans état d'âme vous infligez encore indirectement mais très sûrement **la peine de mort** à trop de pères ou de parents dans ce pays qui à cause de vos décisions *débiles* au mieux se suicident et au pire pour la majorité d'entre eux, disparaissent, mourant silencieusement, lentement dans la déchéance après des années d'une souffrance sans nom que même à vous je ne peux souhaiter de connaître.

Pour ce qui concerne les dégâts collatéraux, combien d'enfants déphasés, infirmes psychoaffectifs à vie, sans père, sans repères font tous les jours la une des faits divers. A cause du mercantilisme de ce que vos pairs qualifient si justement de « **justice d'abattage familiale** », trop de français vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté.

En vous accaparant une problématique qui ne vous concerne absolument pas, vous générez de la misère, vous détruisez massivement ce pays. Dans mon cas par exemple vous avez très largement contribué à la perte de ma maison, vendue à perte puis revendue par le banquier acheteur quelques mois après pour presque le double de son prix. Vous avez fait de moi une charge pour la société en m'obligeant à mendier le compte goutte du RMI alors que tous mes concurrents d'une époque qui n'ont ni plus ni moins de talent professionnel génèrent plusieurs dizaines de millions d'euros de chiffre d'affaire annuel et emploient des dizaines de personnes.

Vous êtes des nuisibles. Trop d'avocats, vos commanditaires objectifs ultra-libéraux, violent chaque jour leur déontologie pour faire fortune sur le dos des familles qu'ils plongent dans la détresse pour mieux les dépecer à chaque fois que cela est tactiquement possible. Ceux-là ne méritent même pas d'être qualifiés de prédateurs ou de charognards car ces animaux ont eux dans la nature un nom, une utilité et un droit sacré d'exister !

Aucun juge n'est censé ignorer la loi (quoique l'on puisse en douter dans les chambres familiales où l'on assiste presque systématiquement au contraire). Alors pourquoi continuez vous à m'envoyer des menaces de saisie pour non paiement d'amende pour abandon de famille alors que ma fille vit avec moi, alors que je n'ai au moment où j'écris ces lignes que 4 €uros sur mon compte en banque et surtout alors que vous savez très bien que : « *le pénal tient le civil en l'état* ».

J'ai porté plainte au pénal. Vous savez que les saisies d'huissiers sont illégales et que vous devrez avant tenir compte de mes plaintes. Mais vous continuez à me lyncher en espérant me voir craquer d'une manière ou d'une autre. Avez vous si peur de traiter une plainte quand elle vous concerne ?

Soyez assurés que la vie vous fera de toute manière, d'une façon ou d'une autre payer votre perversité et vos abus de pouvoir.

Je vous mets donc au défi de profiter de vos privilèges et de vos habituels recours en m'attaquant auprès de vos copains pour dénonciation calomnieuse, si les faits que je dénonce dans la présente auprès de plusieurs milliers de mes relations ou contacts s'avèrent inexacts.

Un type intelligent à dit « *le mal se nourrit de l'indifférence des gens bien* ».

Des gens qui ne sont pas indifférents parce qu'ils ont compris ce que vous représentez il y en a beaucoup dans ce pays. Aucune dictature n'a jamais résisté au "**je n'ai plus rien à perdre**" des gens opprimés.

Alain Guillou (papa responsable et citoyen résistant)

Ce document en cours de traduction en plusieurs langues est déjà distribué en chaîne sur Internet.

A tout lecteur faisant partie des gens bien, soyez conscient qu'un jour ça peut tomber sur vous , sur vos enfants ou sur vos proches. Merci de faire suivre cette lettre à tous vos contacts afin de les informer.